

La parole aux jeunes à la rencontre de la diversité dans l'éducation



La parole aux jeunes

**à la rencontre de
la diversité dans l'éducation**

**L'Agence européenne pour le développement de l'éducation des
personnes ayant des besoins particuliers**

Ce rapport est un résumé des résultats des discussions et exposés qui se sont tenus dans le cadre de la rencontre européenne des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers *La parole aux jeunes: à la rencontre de la diversité dans l'éducation*. Cette rencontre européenne a été organisée à Lisbonne en septembre 2007 par l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers en coopération avec le Ministère de l'éducation portugais, dans le cadre de la présidence portugaise de l'Union européenne.

Les réflexions des jeunes ayant participé à ce rassemblement constituent la base de ce rapport. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Des informations complémentaires sur la rencontre européenne sont disponibles sur le site Internet de l'Agence européenne: www.european-agency.org/european-hearing2007

Rédaction: Victoria Soriano, Mary Kyriazopoulou, Harald Weber et Axelle Grünberger (personnels de l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes à besoins particuliers).

Il est possible d'utiliser des extraits de ce document à condition d'en indiquer clairement la source. Pour favoriser l'accès de tous à l'information, ce rapport est disponible en 21 langues et dans des formats d'usage facile, sur le site Internet www.european-agency.org/site/info/publications/agency/index.html

Traduit par : Axelle Grünberger

Photo de couverture: Viktorija Proskurovska

ISBN: 978-87-92387-27-1 (format électronique)

ISBN: 978-87-92387-06-6 (format imprimé)

2008

Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers

Secrétariat
Østre Stationsvej 33
DK-5000 Odense C - Danemark
Tél: +45 64 41 00 20
secretariat@european-agency.org

Bureau de Bruxelles
3 Avenue Palmerston
BE-1000 Bruxelles - Belgique
Tél: +32 2 280 33 59
brussels.office@european-agency.org

www.european-agency.org



Education and Culture DG

Lifelong Learning Programme

La publication de ce document a reçu le soutien de la DG Education, Formation, Culture et Multilinguisme de la Commission européenne:
http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/index_fr.htm

TABLE DES MATIERES

Préface	5
Introduction	7
Extraits du discours prononcé par Madame Maria de Lurdes Rodrigues, Ministre de l'éducation du Portugal	9
Réflexions des jeunes délégués	11
<i>Réflexions des jeunes dans l'enseignement secondaire</i>	11
<i>Réflexions des jeunes dans l'enseignement professionnel</i>	14
<i>Réflexions des jeunes dans l'enseignement supérieur</i>	17
Extrait du discours de Monsieur Valter Lemos, Secrétaire d'Etat à l'éducation au Portugal	20
La Déclaration de Lisbonne	22
<i>Ce que pensent les jeunes de l'éducation inclusive</i>	22





Préface

Les pays membres de l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers (« Agence européenne ») ont pris la décision d'organiser en 2007 une rencontre européenne de jeunes. Cet événement invitait des jeunes européens ayant des besoins éducatifs particuliers à réfléchir et débattre ensemble autour de la question de leur éducation et de leur avenir. Dans ce cadre, une attention toute particulière a été accordée aux expériences, idées et propositions des jeunes concernant l'éducation inclusive.

C'est la deuxième fois que l'Agence européenne organisait un tel événement. En effet, une première rencontre européenne des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers a eu lieu en 2003 au Parlement européen, à Bruxelles.

Tous les pays membres de l'Agence européenne savaient que préparer la rencontre de 2007 signifiait relever un défi de taille, notamment du fait du nombre attendu de participants venant des 29 pays représentés (contre 22 pays à la rencontre de 2003).

Cet événement s'est tenu en septembre 2007 à Lisbonne, avec la coopération du Ministère de l'éducation du Portugal, dans le cadre de la présidence portugaise de l'Union européenne.

Pour l'Agence européenne, ce fut un honneur et un plaisir d'organiser cette seconde rencontre européenne. Nous tenons à remercier particulièrement les 78 jeunes délégués ainsi que leurs familles, enseignants et personnels de soutien, les Ministères de l'éducation, les représentants des institutions européennes et des organisations internationales et toutes les autorités portugaises pour leur participation et leur implication. Sans les efforts de tous, il n'aurait pas été possible de mener à bien cette importante initiative.

Jørgen Greve
Président

Cor J. W. Meijer
Directeur





Introduction

Dès 2006, les représentants de l'Agence européenne ont été invités à nommer deux ou trois établissements scolaires (ou classes) de leurs pays pour prendre part à la rencontre européenne *La parole aux jeunes : à la rencontre de la diversité dans l'éducation*. Il était recommandé de privilégier de préférence la représentation d'un établissement d'enseignement secondaire, un établissement d'enseignement professionnel, et un établissement d'enseignement supérieur par pays.

Il a été proposé aux élèves de ces établissements ou classes de réfléchir avec leurs camarades aux résultats exposés par les jeunes participants à la première rencontre européenne menée à Bruxelles en 2003. Ils ont également été invités à approfondir et discuter avec eux des thèmes suivants :

1. Pouvez-vous décrire les **principaux progrès et difficultés rencontrés dans votre éducation** que vous souhaitez partager et dont vous voulez discuter avec vos camarades européens? Avez-vous des suggestions ou recommandations pour améliorer les choses?
2. **Que pensez-vous de l'éducation inclusive?** Voulez-vous souligner les avantages, les difficultés et/ou des obstacles posés par l'éducation inclusive? Voulez-vous mentionner ou suggérer des recommandations?
3. Peut-être avez-vous des attentes claires concernant votre avenir, notamment au niveau de votre future éducation ou de votre futur travail. Pouvez-vous décrire les **principaux obstacles**, qui à votre avis **devront être dépassés pour pouvoir mener à bien vos projets?**

Il a ensuite été demandé à chaque établissement ou classe sélectionné(e) de nommer un(e) jeune délégué(e) pour prendre part à la rencontre européenne à Lisbonne. La veille de l'audition au parlement portugais, tous les jeunes délégués se sont rencontrés pour partager leurs idées et débattre des trois questions. Ces travaux ont été menés en petits groupes, correspondant aux niveaux d'enseignement : secondaire, professionnel ou supérieur. Les discussions ont donné lieu à des échanges ouverts, menés avec sérieux et dans le respect des opinions de chacun.



Il est important de souligner que les jeunes délégués présentaient une grande diversité de handicaps et de besoins éducatifs particuliers. La majorité des jeunes délégués était issue de l'enseignement ordinaire.

Les résultats de ces débats ont été présentés au Parlement portugais et forment le cœur de la *Déclaration de Lisbonne : Ce que pensent les jeunes de l'éducation inclusive*, reproduite intégralement à la fin de ce rapport et dans le dépliant ci-joint.

Le présent rapport retranscrit des extraits du discours d'ouverture donné par la Ministre de l'éducation du Portugal et du discours de clôture du Secrétaire d'Etat à l'éducation. Ces extraits reflètent l'implication et l'engagement des autorités portugaises en faveur de l'éducation inclusive.

Tandis que la Déclaration de Lisbonne fait la synthèse des points soulignés par l'ensemble des délégués, ce rapport présente les questions clefs mentionnées respectivement par les jeunes en fonction de leurs niveaux d'enseignement (secondaire, professionnel, supérieur).



Extraits du discours prononcé par Madame Maria de Lurdes Rodrigues, Ministre de l'éducation du Portugal

Lors de la session d'ouverture de l'audition au Parlement portugais dans le cadre de la rencontre européenne *La parole aux jeunes : à la rencontre de la diversité dans l'éducation*, Madame Maria de Lurdes Rodrigues, Ministre de l'éducation, a souligné les éléments suivants.

« C'est pour moi un honneur et une grande joie d'accueillir ici des jeunes venant de 29 pays (26 pays de l'Union européenne et trois autres pays ayant rejoint cette initiative), dans le but d'améliorer la mise en oeuvre de l'éducation inclusive dans chaque école de chaque pays d'Europe. Je vous félicite pour votre participation à cet événement. Je vous félicite pour le succès majeur que votre présence ici signifie pour chacun de vous et pour le pays que vous représentez. Je vous félicite enfin pour ce qu'elle représente pour une Europe plus inclusive.

Suite à de nombreuses années de travaux et de débats entre spécialistes du monde entier, les principes de l'éducation inclusive pour tous les enfants et jeunes ayant des besoins particuliers ont été posés en 1994 à Salamanque. Depuis, tous les enseignants, personnels de soutien et experts de l'éducation travaillent au quotidien à la mise en oeuvre et au développement de l'éducation inclusive. Leurs efforts visent à identifier les obstacles, les barrières, les préjugés et les difficultés techniques, sociales et économiques auxquelles des élèves sont confrontés, mais aussi à trouver des solutions pour améliorer l'inclusion.

L'éducation inclusive est un processus en évolution constante et sans fin puisque les buts et les objectifs de l'éducation inclusive ne cessent de changer. Ce phénomène répond à la fois à la pression urgente des nouvelles demandes et attentes sociales, mais aussi au développement des savoirs et des nouveautés technologiques.

Je pense que les pays de l'Union européenne, en dépit de leur diversité de situations, relèvent trois défis communs à tous: premièrement, faire un effort constant pour former les enseignants et les personnels de soutien au travail avec des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers ; deuxièmement, d'améliorer les conditions physiques et matérielles dans les écoles accueillant des



élèves à besoins particuliers ; troisièmement, de développer des pédagogies, des outils éducatifs et du matériel d'enseignement utilisant le potentiel des technologies.

Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication offrent des possibilités sans précédent pour accéder à l'information et au savoir. Ce potentiel doit être exploré et développé, avec le soutien de chaque gouvernement.

L'initiative qui nous rassemble aujourd'hui est unique car elle implique les élèves ayant des besoins particuliers dans le développement de leur propre éducation inclusive. En donnant la parole aux jeunes, cette rencontre ouvre le débat et les consciences, pour trouver des solutions qui prennent en compte les attentes et les points de vue des jeunes eux-mêmes.

Grâce à votre contribution [celle des jeunes délégués], nous allons certainement améliorer les conditions d'apprentissage des élèves ayant des besoins particuliers en Europe. C'est en cela que cet événement est tellement novateur. Une fois encore, félicitations pour votre participation et votre implication, pour l'exemple que vous êtes et vos réussites à venir. Votre réussite est aussi la notre. C'est la réussite de chaque élève, et plus spécifiquement celle des élèves à besoins particuliers, qui justifie les travaux que vous allez mener ici. J'espère que vos rêves deviendront réalité. Je souhaite aussi que vos activités ici aujourd'hui soient fructueuses et que vos contributions nous aident à mieux accomplir notre tâche. Merci beaucoup. »



Réflexions des jeunes délégués

Lors de la session plénière au Parlement portugais, les jeunes délégués ont présenté les éléments débattus la veille dans chaque groupe de niveau d'enseignement.

Ces éléments sont détaillés ci-dessous dans le même ordre que les questions préparées préalablement par les jeunes délégués avec leurs camarades de classe sur les thèmes suivants :

- Les principales améliorations et difficultés rencontrées par les jeunes dans leur éducation ;
- Les points de vue et opinions des jeunes sur **l'éducation inclusive** ;
- Les obstacles à surmonter pour répondre aux attentes des jeunes concernant leur **avenir**.

Il est important de souligner que l'ensemble des jeunes délégués a reconnu que les résultats et les difficultés présentés lors de la rencontre européenne de 2003 étaient toujours d'actualité, même si des améliorations dans la situation des jeunes ont pu être identifiées.

Des citations directes des jeunes sont insérées dans le texte ci-dessous pour mieux illustrer la force des idées ayant émergé dans les groupes de discussion.

Réflexions des jeunes dans l'enseignement secondaire

La plupart des délégués dans l'enseignement secondaire étaient scolarisés dans un établissement ordinaire.

Lors des discussions en groupes, les jeunes délégués du secondaire ont exprimé un sentiment général de satisfaction concernant leur éducation. Ils ont dans l'ensemble reconnu avoir constaté des **améliorations** au cours de leur parcours scolaire.



L'accessibilité au sens large a été soulignée comme demeurant l'un des **problèmes** persistant : accessibilité physique des bâtiments scolaires mais aussi des matériels d'apprentissage et des outils pédagogiques qui ne sont pas toujours adaptés aux besoins de tous. Karin a remarqué que : « les écoles modernes ne sont toujours pas pleinement accessibles aux différents types de handicaps, comme le handicap visuel par exemple. »

Le matériel tel qu'ordinateurs, appareils photos digitaux, microphones, etc, joue une grande importance. Toutefois, on constate que les équipements nécessaires sont souvent soit indisponibles, soit en quantité insuffisante par rapport aux besoins. En outre, les jeunes et leurs familles ne savent pas toujours comment obtenir l'accès à ces équipements.

Une éducation accessible signifie également la mise à disposition d'assistants et de personnel de soutien. Un problème constant réside dans le fait que parfois, lorsque l'élève a besoin d'aide, il ne trouve que ses camarades de classes pour lui apporter le soutien requis.

Les jeunes du secondaire ont insisté sur le rôle essentiel des enseignants. Ceux-ci devraient être attentifs aux besoins de tous les élèves. Ainsi, Simone a suggéré que « les professeurs devraient garder à l'esprit que la classe est constituée d'individus variés, avec des besoins divers et des façons d'apprendre différentes ». Pour

autant, aider les élèves ayant des besoins particuliers ne devrait pas signifier adopter une attitude paternaliste envers eux. Les professeurs doivent être formés pour mieux connaître et comprendre les besoins éducatifs particuliers.



L'éducation inclusive a été débattue sous un angle positif et a été reconnue comme une question pertinente par les délégués issus de l'enseignement secondaire.

Un aspect encourageant fondamental mis en valeur par les jeunes de l'enseignement secondaire a été que l'inclusion rassemble des personnes différentes, et de fait, enrichit les compétences sociales de tous les élèves. Les jeunes ont admis que l'éducation inclusive était mutuellement bénéfique à tous les élèves, ceux ayant des besoins comme ceux n'ayant pas de besoins particuliers. Dans l'ensemble, les jeunes du secondaire perçoivent l'éducation inclusive comme plus positivement exigeante que l'éducation spéciale : comme Márton l'a souligné, « l'éducation inclusive fonctionne très bien parce qu'on rencontre des problèmes et on apprend à les résoudre. »

Toutefois, des difficultés réelles existant dans l'éducation ordinaire ont aussi été clairement mentionnées par les jeunes issus de l'enseignement secondaire. Aude a résumé cet état de fait en disant : « l'éducation inclusive a été pour moi à la fois la plus horrible et la plus belle des expériences. » Bien que l'inclusion favorise les



contacts sociaux en dehors de l'école, des difficultés peuvent apparaître à l'école entre élèves ayant et n'ayant pas de besoins particuliers. Alfred a renchéri : « L'éducation inclusive est le meilleur système, mais de nombreux établissements n'ont toujours pas les ressources et le personnel pour cela. »

Des enseignants mal formés ou n'ayant pas reçu une information adéquate sur les besoins des élèves ainsi que le manque de ressources appropriées dans l'enseignement ordinaire sont des obstacles supplémentaires pour les élèves ayant des besoins particuliers dans l'enseignement secondaire.

Les délégués ont conclu que l'éducation inclusive est une bonne option, tant que le soutien nécessaire et les conditions optimales à l'apprentissage de tous sont disponibles.

Les jeunes du secondaire ont aussi tous admis que l'éducation devrait avoir le rôle de les préparer à la vie dans le monde réel. Comme Anna Maria et Christopher l'ont exprimé, « recevoir une éducation, c'est apprendre que l'on peut faire des choses que l'on ne pensait pas pouvoir faire ». Les jeunes délégués ont demandé à toujours avoir le droit et la liberté de choisir d'être scolarisés dans l'enseignement ordinaire ou pas.

Concernant leur **avenir**, la plupart des jeunes délégués du secondaire ont émis le souhait de poursuivre des études et d'aller à l'université. Toutefois, les jeunes ont exprimé des interrogations quant à la liberté de choix des études : ils ne veulent pas avoir une orientation limitée par leurs besoins et par le manque de soutien ou d'accessibilité dans l'enseignement supérieur. Des appréhensions ont été également exprimées quant aux préjugés existant dans l'enseignement supérieur ainsi que dans le monde professionnel.

Pour finir, les jeunes délégués du secondaire ont clairement réclamé le droit d'être maîtres des décisions concernant leur propre avenir. Cela veut dire avant tout : ne pas être séparés du reste de la société mais plutôt avoir les mêmes opportunités que les autres.

Réflexions des jeunes dans l'enseignement professionnel

La majorité des jeunes dans l'enseignement professionnel était

intégrée dans un établissement ordinaire ; d'autres étaient à la fois scolarisés dans un établissement ordinaire et dans un établissement spécial ; seuls quelques-uns étaient issus exclusivement de l'enseignement spécial. Soulignons que dans ce groupe de discussion, les besoins éducatifs représentés étaient plus variés que dans les autres groupes.



Les délégués de l'enseignement professionnel ont très clairement insisté sur le principe que leurs droits soient toujours pris en compte et respectés comme ils le méritent. Les jeunes issus de l'enseignement professionnel ont également demandé à ne pas recevoir de traitement de faveur « protecteur » du fait de leur handicap. Fabien, Séverine et Fabio ont revendiqué : « nous nous sentons comme tout le monde. Parfois nous avons besoin d'aide, malheureusement. Nous avons droit au respect. Nous n'aimons pas qu'on nous traite d'handicapés. » Mitja a ajouté : « nous devons nous accepter les uns les autres, quels que soient notre apparence, nos connaissances, ce que nous pouvons ou ne pouvons pas faire. Notre société deviendra plus égalitaire. »

En dépit d'un sentiment positif général exprimé par les jeunes de l'enseignement professionnel au niveau de leurs écoles et leurs enseignants, les délégués ont aussi montré des préoccupations importantes quant aux **améliorations** demeurant nécessaires. Certains jeunes délégués ont traversé des difficultés pour obtenir l'aide requise. Parfois les enseignants sont mal informés ou pas assez intéressés par les besoins de leurs élèves. D'autres fois, le



soutien nécessaire aux élèves en fonction de leurs besoins n'est pas disponible. Iro et Vassilis ont remarqué : « Les professeurs doivent expliquer leurs cours de plusieurs manières variées, de sorte que tous les élèves puissent comprendre ».

Au cours du débat mené entre les jeunes dans l'enseignement professionnel, il est nettement apparu comme une évidence qu'un soutien ne peut pas être de très haute qualité si les différences ne sont pas réellement prises en considération.

Amy a souligné : « les jeunes doivent avoir le choix d'apprendre à leur propre rythme, pour que l'éducation soit une expérience pleinement enrichissante et qu'apprendre soit un plaisir. »

L'accessibilité des transports publics et des bâtiments a été longuement évoquée par les jeunes délégués de l'enseignement professionnel comme un **problème** majeur.

Tous les jeunes délégués dans l'enseignement professionnel ordinaire se sont prononcés clairement en faveur de **l'éducation inclusive**. Steven a expliqué : « dans les écoles ordinaires, on apprend avec un niveau élevé. Cela nous prépare à un avenir et un futur travail dans le monde de personnes entendant ». Des jeunes issus de l'enseignement spécial ont également défendu l'inclusion comme étant la meilleure option. Seul un petit nombre de délégués préférerait étudier dans un environnement plus protégé. L'accord unanime des jeunes issus de l'enseignement professionnel s'est porté sur la liberté du choix de l'environnement scolaire : ce choix ne doit pas être imposé ; les situations individuelles doivent être pleinement respectées ; enfin on doit offrir aux jeunes autant d'alternatives que possible.

Interrogés sur leurs projets d'**avenir**, les jeunes de l'enseignement professionnel ont exprimé le souhait de vivre de façon aussi indépendante que possible. Tous les délégués de l'enseignement professionnel voulaient poursuivre des études. Mais tous étaient très préoccupés par les futures possibilités d'emploi. Les jeunes de l'enseignement professionnel ont exprimé le sentiment de ne pas être dans une situation égale à celle de leurs camarades non-handicapés.

Au final, les jeunes délégués de l'enseignement professionnel étaient sûrs de leurs capacités, clairs quant à leurs souhaits, mais incertains de la reconnaissance de leur potentiel réel par les écoles et la société en général.

Réflexions des jeunes dans l'enseignement supérieur

En comparaison avec les autres groupes de discussion, il convient de mentionner que le groupe de délégués issus de l'enseignement supérieur comprenait un nombre significativement supérieur de jeunes ayant un handicap visuel. C'est pourquoi les questions soulevées par le groupe se réfèrent souvent à ce type de besoins particuliers.

Les jeunes délégués de l'enseignement supérieur qui présentaient un handicap visuel ont constaté des **améliorations** dans l'accès des étudiants aveugles et malvoyants à l'information, grâce aux ordinateurs et à l'Internet ainsi qu'à la mise à disposition d'ouvrages sonores ou de format digital. Les autres jeunes délégués du groupe ont mentionné la sensibilisation à la question du handicap comme un progrès. Ainsi, par exemple, la mobilité et l'accessibilité deviennent de plus en plus des thèmes de discussions et de débats publics. La disponibilité d'assistants, camarades ou volontaires prêts à fournir une aide a également été citée comme un développement positif.





Plusieurs **difficultés** ont aussi été soulignées par les jeunes du supérieur, souvent en rapport avec les améliorations mentionnées ci-dessus. Parfois l'accès à l'information est limité ou dépend de nombreuses conditions différentes. Il s'agit par exemple d'une livraison de nouveaux ordinateurs qui se fait attendre, de la disponibilité limitée d'ouvrages sonores ou de format digital ou, pour ce qui concerne l'Internet, du fait que les nouveaux logiciels ne sont souvent pas accessibles aux utilisateurs aveugles.

Alors que les documents utilisés à l'université sont souvent produits en interne, ce qui peut parfois faciliter la production de matériels adaptés aux étudiants mal-voyants, de tels documents sont encore trop peu disponibles. Ainsi que Maarja l'a expliqué « les matières générales qui nécessitent de lire des ouvrages posent problème. C'est un problème qui m'a suivi tout au long de ma scolarité car il n'y avait jamais assez d'ouvrages sonores ou en Braille. »

Une autre question soulevée par les délégués de l'enseignement supérieur concernait le choix des études : celui-ci est limité par des bâtiments non-accessibles, un soutien indisponible ou des technologies insuffisantes. Gabriela a bien résumé cet enjeu: « les personnes handicapées sont contraintes de choisir une école en fonction de l'accessibilité des bâtiments et non sur base de ce qu'elles désirent ... Nous voulons pouvoir choisir ce que l'on veut et non pas ce qui est possible. »

Les jeunes délégués de l'enseignement supérieur se sont souvent trouvés obligés de prendre l'initiative d'informer leur université ou leur école, car le personnel administratif, les professeurs ou les autres étudiants ne savaient pas toujours comment les aider.

Des difficultés ont également été évoquées au niveau des futures opportunités d'emploi des jeunes. Les attitudes des employeurs et l'inaccessibilité des locaux peuvent faire obstacle à l'entrée égalitaire des jeunes sur le marché du travail.

Invités à formuler des recommandations, les jeunes issus de l'enseignement supérieur ont suggéré que les professeurs soient mieux informés et qu'il y ait du personnel de soutien spécialisé. Ils ont aussi mentionné comme éléments importants à améliorer la mise à disposition de ressources complémentaires et d'espaces de



réunion pour les élèves handicapés, l'usage d'un langage accessible en cours, de plus petites classes et la mise à disposition de professeurs supplémentaires. Diana a rappelé : « les handicaps sont très différents. Ce sont les besoins individuels, pas les besoins généraux, qui comptent. »

Les jeunes délégués du supérieur ont plébiscité l'**éducation inclusive** comme la meilleure préparation à la vie. Certains jeunes ont intégré un établissement scolaire ordinaire pour la première fois au début de leurs études supérieures. L'éducation inclusive a été qualifiée de premier pas vers l'intégration dans la société.

Le débat a également abordé la transformation des écoles spéciales en centres de compétences. Les jeunes de l'enseignement supérieur ont considéré que combiner l'éducation inclusive à un soutien individuel spécialisé préparait le mieux aux études supérieures. Tous les jeunes délégués issus de l'enseignement supérieur ont affirmé qu'avoir la chance de prendre part à l'éducation inclusive dès le début de sa scolarité rendait l'élève plus fort, plus confiant et plus indépendant.

Pour ce qui est de leur **avenir**, les jeunes du supérieur ont insisté sur les barrières créées par l'ignorance et les comportements négatifs. Changer les attitudes pour qu'on ne se focalise pas sur les manques mais plutôt sur les capacités, le potentiel et les points forts des jeunes demande beaucoup d'énergie et de patience. Certains délégués ont proposé que ce soit les jeunes ayant des besoins particuliers qui aillent eux-mêmes les premiers vers les autres, même si cela demande plus de courage et d'endurance. Kaisu a conclu : « c'est bien de connaître le monde qui nous attend, même si cela peut être dur. »



Extrait du discours de Monsieur Valter Lemos, Secrétaire d'Etat à l'éducation au Portugal

Lors de la clôture de la rencontre européenne, M. Valter Lemos, Secrétaire d'Etat à l'éducation a prononcé ces mots :

« Je veux m'adresser aux jeunes ici-présents pour les féliciter de l'enthousiasme avec lequel ils ont travaillé aujourd'hui. Je crois vraiment que les jeunes qui ont parlé en ce jour dans le Parlement portugais ont donné une impulsion remarquable à la poursuite d'une scolarité réellement inclusive dans toute l'Europe.

Naturellement, nous savons tous qu'il n'y aura pas de vraie démocratie tant que nous ne sommes pas parvenus à une école pour tous. Je crois que la contribution de chacun de vous aujourd'hui fera partie de l'histoire : cela montrera la voie vers les objectifs de l'inclusion et les moyens pour y parvenir. Nous vous sommes tous redevables pour ce travail que vous avez mené.

Je tiens à m'adresser aussi aux décideurs en charge du suivi et des retombées du travail que vous, les jeunes, avez effectué aujourd'hui. Nous tous, les politiques et décideurs, vous avons demandé de nous présenter votre point de vue. Nous avons eu la chance de pouvoir vous écouter. Nous avons désormais le devoir de réaliser ce que vous avez proposé.

En conséquence, je souhaite promettre que ce travail va continuer. La présidence de l'Union européenne, en collaboration avec l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers, s'engage à présenter un rapport faisant le résumé des expériences et des recommandations que vous avez partagées avec nous aujourd'hui, de sorte que ce document devienne prochainement une référence en la matière. Nous espérons que les recommandations approuvées le 17 septembre 2007 au Parlement portugais à Lisbonne deviendront un cadre de travail dans la poursuite d'une scolarité réellement inclusive.

Pour ce qui nous concerne, cela a été pour nous un privilège de vous recevoir ici, au Portugal, pour vos travaux lors de ces deux journées.



Nous nous souviendrons de cet événement comme d'un pas vers une école pour tous, une école réellement démocratique. Bonne chance à tous. »



La Déclaration de Lisbonne

Tous les éléments majeurs mentionnés par les jeunes délégués ont été utilisés pour former la base du résultat principal de cet événement : le texte de la *Déclaration de Lisbonne : Ce que pensent les jeunes de l'éducation inclusive*.

La Déclaration rassemble les points d'accord exprimés par l'ensemble des jeunes délégués. Elle met clairement en exergue le droit des jeunes d'être respectés, d'avoir les mêmes opportunités que leurs camarades et d'être impliqués dans chaque décision qui les concerne.

La Déclaration souligne également le point de vue des jeunes sur les avantages que peut apporter l'éducation inclusive : celle-ci est mutuellement bénéfique aux élèves ayant et ceux n'ayant pas de besoins éducatifs particuliers; elle permet l'acquisition de compétences sociales; elle est le meilleur système quand sont disponibles les conditions nécessaires à son succès.

La Déclaration insiste aussi sur les améliorations qu'il reste à effectuer concernant la mobilité et le plein accès à l'éducation. L'accès de tous à l'éducation n'est possible que si les divers besoins des différents élèves sont pris en considération.

La Déclaration de Lisbonne apporte enfin une contribution unique aux débats portant sur l'éducation inclusive puisqu'elle présente le point de vue collectif des jeunes ayant des besoins particuliers. On peut souhaiter que les messages clairs des jeunes, repris dans la Déclaration ainsi que dans le présent document, inspirent les décideurs et les professionnels de l'éducation dans leurs travaux à venir.

Le texte intégral de la Déclaration est reproduit ci-dessous ainsi que dans le dépliant ci-joint.

Ce que pensent les jeunes de l'éducation inclusive

Le 17 septembre 2007, dans le cadre de la présidence portugaise de l'Union européenne, le ministère de l'éducation portugais et l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes



ayant des besoins particuliers ont conjointement organisé le rassemblement européen « La parole aux jeunes: à la rencontre de la diversité dans l'éducation ».

Les jeunes participants à cet événement – tous élèves à besoins particuliers dans l'enseignement secondaire, professionnel ou supérieur venant de 29 pays¹ – se sont mis d'accord sur un ensemble de propositions, repris dans la *Déclaration de Lisbonne : Ce que pensent les jeunes de l'éducation inclusive*. La Déclaration regroupe les conclusions exprimées par les jeunes lors de la séance d'audition à l'Assemblée nationale portugaise : elle présente leur opinion sur leurs besoins, leurs droits et les défis à surmonter ainsi que leurs recommandations pour aboutir à une éducation inclusive réussie.

Cette Déclaration s'inscrit dans la lignée des textes européens et internationaux dans le domaine de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers tels que: la Résolution concernant l'intégration des enfants et des jeunes affectés d'un handicap dans les systèmes d'enseignement ordinaires du 31 mai 1990 (Conseil des communautés européennes, 1990) ; la Déclaration de Salamanque et le Cadre d'Action pour l'éducation et les besoins spéciaux (UNESCO, 1994) ; la Charte de Luxembourg (Programme Helios, 1996) ; la Résolution du 5 mai 2003 concernant l'égalité des chances pour les élèves et étudiants handicapés dans le domaine de l'enseignement et de la formation (Conseil de l'Union européenne, 2003) ; la Convention relative aux droits des personnes handicapées (Nations Unies, 2006).

Les jeunes ont rappelé leurs DROITS :

- Nous avons le droit d'être respectés et de ne pas subir de discrimination. Nous ne voulons pas susciter la compassion ; nous voulons être respectés comme de futurs adultes amenés à vivre et à travailler dans un environnement ordinaire.
- Nous avons le droit d'avoir les mêmes chances que les autres en

¹ Allemagne, Autriche, Belgique (communautés flamande et francophone), Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse.



recevant le soutien nécessaire à nos besoins. Personne ne devrait voir ses besoins ignorés.

- Nous avons le droit de prendre nos propres décisions et de faire nos propres choix. Notre voix doit être entendue.
- Nous avons le droit de vivre de façon indépendante. Nous voulons également fonder une famille et avoir un logement adapté à nos besoins. Beaucoup d'entre nous souhaitent avoir la possibilité d'étudier à l'université. Nous voulons aussi travailler et ne pas être séparés de ceux qui ne sont pas handicapés.
- Tout le monde dans la société doit connaître, comprendre et respecter nos droits.

Les jeunes ont clairement exprimé leurs opinions sur les principales AMELIORATIONS qu'ils ont rencontrées dans leur éducation :

- D'une façon générale, nous sommes satisfaits du soutien que nous avons reçu dans notre éducation, mais davantage de progrès sont encore à faire.
- L'accessibilité des bâtiments s'améliore. Les questions de mobilité et d'accessibilité à l'environnement bâti sont de plus en plus l'objet de discussions et débats.
- Le handicap devient plus visible dans la société.
- Les technologies informatiques progressent et des ouvrages de qualité sont disponibles en format digital.

Les jeunes ont souligné les DÉFIS à relever en rapport avec leurs BESOINS :

- Les besoins en termes d'accessibilité sont divers selon chacun. Il existe différentes barrières dans le monde de l'éducation et dans la société qui vont à l'encontre des personnes ayant des besoins particuliers. Par exemple :
 - Pendant les cours et les examens, certains ont besoin de plus de temps ;
 - Parfois, on a besoin d'assistants individuels dans les classes ;
 - Nous devons avoir accès à du matériel adapté au même moment que le reste de la classe.
- Notre liberté de choisir les matières que l'on souhaite étudier est parfois limitée par l'accessibilité des bâtiments ou du matériel (équipement, livres) ou une technologie déficiente.

-
- 
- Nous avons besoin qu'on nous enseigne des sujets et qu'on nous donne des savoir-faire ayant un sens pour nous et pour notre vie future.
 - Nous avons besoin de recevoir des conseils sur notre orientation tout au long de notre éducation concernant ce qu'il nous sera possible de faire à l'avenir en prenant en compte nos besoins individuels.
 - Un manque de connaissance du handicap persiste. Les enseignants, les autres élèves ou des parents ont parfois une attitude négative envers nous. Les personnes non-handicapées devraient savoir qu'elles peuvent directement nous demander si nous avons besoin d'aide ou non.

Les jeunes ont exprimé leur opinion sur l'ÉDUCATION INCLUSIVE :

- Il est essentiel de donner à chacun la liberté de choisir où il/elle désire suivre son éducation.
- L'éducation inclusive est meilleure si elle se déroule dans de bonnes conditions, c'est-à-dire quand des enseignants formés, un soutien, et les ressources qui nous sont nécessaires sont disponibles. Nos professeurs doivent être motivés et bien informés ; ils doivent comprendre nos besoins. Le personnel enseignant doit avoir reçu une bonne formation, nous demander ce dont nous avons besoin et être bien coordonné tout au long du parcours scolaire.
- Nous trouvons que l'éducation inclusive présente de nombreux avantages : nous acquérons davantage de compétences sociales ; nous vivons des expériences plus riches ; nous apprenons comment nous en sortir dans le monde réel ; nous voulons avoir et nous mélanger avec des amis ayant et n'ayant pas de besoins particuliers.
- Une éducation inclusive avec un soutien spécialisé individuel est la meilleure préparation à l'enseignement supérieur. Les centres spécialisés pourraient nous aider et informer de façon appropriée les universités du soutien dont nous avons besoin.
- L'éducation inclusive est mutuellement bénéfique à tous.

Les jeunes ont énoncé en CONCLUSION :

C'est à nous de bâtir notre avenir. Nous devons lever les barrières qui existent à l'intérieur de nous-mêmes et des autres qui ne sont pas handicapés. En dépassant notre handicap, le monde nous acceptera mieux.

Lisbonne, septembre 2007

La parole aux jeunes : à la rencontre de la diversité dans l'éducation présente les résultats de la Rencontre européenne des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers, organisée par l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers en coopération avec le Ministère de l'éducation portugais.

Cet événement s'est tenu à Lisbonne le 17 septembre 2007, dans le cadre de la présidence portugaise de l'Union européenne.

Ce rapport a été préparé par l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers, à partir des contributions des jeunes participants.

La Déclaration de Lisbonne : ce que pensent les jeunes de l'éducation inclusive est le principal aboutissement de cet événement. On trouvera le texte intégral de la Déclaration au sein de ce rapport ainsi que dans le dépliant ci-joint.